

COMMUNE DE QUEYRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°08

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme CHAMBAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Date de convocation : 05/04/2024

**Présents :** Mme CHAMBAUD, M. PATRAS, Mme TRASSARD, M LASSALLE, M. INDA, Mme WEBER, M. CARBONNIER., Mme CESBRON, Mme BEAUPIED, Mme NIEUWAAL, Mme ROURE, M. ARDILLEY, M. LARDIN

**Absents :** M. CATTOEN, M. BOUILLEAU

**Secrétaire de séance :** Mme TRASSARD

**Auxiliaire du Secrétaire de séance :** M. VIDALOU, Secrétaire Général

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE 2023**

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 2121-31, L1612-12 et suivant,

**CONSIDERANT** la nécessité d'arrêter les comptes du Budget Transport Scolaire pour l'exercice 2023,

Monsieur LASSALLE présente le compte Administratif du Budget Transport Scolaire de la commune :

TRANSPORT SCOLAIRE - TRANSPORTS SCOLAIRES DE QUEYRAC - CA - 2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	22 570,42	G	20 698,94	G-A -1 871,48
	Section d'investissement	B	11 567,53	H	10 752,00	H-B -815,53

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	20 005,02 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	17 583,92 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=	34 137,95 A+B+C+D	Q=	69 039,88 G+H+I+J	=Q-P 34 901,93

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	22 570,42	= G+I+K	40 703,96	18 133,54
	Section d'investissement	= B+D+F	11 567,53	= H+J+L	28 335,92	16 768,39
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	34 137,95	= G+H+I+J+K+L	69 039,88	34 901,93

Madame le Maire sort de la salle du Conseil Municipal pour le vote du compte administratif du budget Transport Scolaire de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

**ADOpte** le compte administratif 2023 du budget Transport Scolaire,

**DECLARE** toutes les opérations de l'exercices 2023 closes,

**DECIDE** la reprise sur l'exercice 2024 de l'ensemble des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.

**ABSTENTIONS** : M. ARDILLEY, Mme BEAUPIED, Mme NIEUWAAL

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le 25 avril 2024

Affiché 25 avril 2024

**Le Maire Adjoint,**  
**Claude LASSALLE**

**La Secrétaire de Séance,**  
**Cathy TRASSARD**



Le Maire,

- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère de la présente délibération ;
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat.